

**Mobil home « l'Adoux »  
Camping municipal « Les Chaussières »**

**Châtillon en Diois**



# SITUATION DU MOBILHOME L'ADOUX

## Châtillon en Diois

**Le mobil home l'Adoux est implanté sur le terrain de camping municipal de Châtillon, au cœur du village, en bordure du Bez, au pied de la montagne le Glandasse.**

Le camping est ombragé, sa situation à l'intérieur du village permet d'accéder aux commerces et services sans prendre son véhicule. Le camping est équipé d'une piscine (piscine municipale), d'un snack et de jeux pour enfants. Terrains de tennis municipaux dans l'enceinte du camping.

\*\*\*\*\*

Camping municipal « Les Chaussières » Centre du Village  
26410 CHATILLON EN DIOIS  
camping-chatillonendiois.com  
Tél 04.75.21.10.30

**Le mobil home** comporte 4 couchages + 2 dans clic-clac.

Il est composé :

- d'un salon avec banquette (lit clic-clac 2 places (130), chauffage électrique, ventilateur colonne, table, chaises, meuble de rangement.
- d'une cuisine équipée avec frigo congélateur, plaque de cuisson, four micro ondes, évier, rangement, chauffe-eau, radio FM.
- d'une chambre avec un lit 2 places, grande penderie, nombreux rangements,
- d'une chambre avec 2 lits 1 place (80) penderie
- d'une salle de bain avec douche, lavabo
- d'un wc indépendant
- d'une terrasse bois COUVERTE avec salon de jardin et chaises longues,

### TARIFS 2024

**A régler à l'ASCEE 26 : 230 € la semaine (samedi 14 H 00 au samedi 12 H 00) - 80 € le week-end**

**Caution : Un chèque de 150 € de caution sera demandé à la réservation.**

**A régler à votre arrivée au camping des frais journée :**

**Basse saison du 1er avril au 9 juin inclus et du 9 septembre au 15 octobre inclus:**

**Adultes (+18 ans) : 5,50€ Ado (12-17): 5€ Enfant (3-11) 3,50€**

**Moyenne saison du 10 juin au 7 juillet inclus et du 19 août au 08 septembre:**

**Adultes 6,50€ Ado 6€ Enf 4 €**

**Haute saison du 8 juillet 18 août inclus :**

**Adultes 7 € Ado 6,50€ enf 4,5€**

**Taxe de séjour : 0,22 € par jour et par personne à partir de 18 ans**

**L'entrée de la piscine est incluse pour la haute saison. La WIFI est également comprise dans ces frais de séjour.**

**Attention vous ne devez pas régler de frais d'emplacement ni d'électricité, ceux-ci sont pris en charge par l'ASCEE 26.**

**Les frais à régler au camping sont des frais journée/par personne + taxe séjour.**

**Arrivée : 14 H 00 - Départ : 12 H 00**

ASCEE 26 – Siège social : DDT Drôme – 4 place Laennec – 26000 VALENCE

06.19.30.26.79

contact@ascee26.fr

## CONSEILS ET INFORMATIONS A LIRE ATTENTIVEMENT

Les clés sont à retirer auprès de l'accueil du camping municipal . Au moment de la remise des clés, il vous sera également remis **le nombre de protections jetables pour la literie et oreillers** correspondant au nombre de personnes concernées par votre séjour. Bien les utiliser même si certains lits ont des protections imperméables. **Prendre connaissance du règlement du camping.**

**A VOTRE ARRIVEE :** effectuez sérieusement l'inventaire et l'état des lieux (document sur place), signalez toute anomalie à la gestionnaire ASCEE 26 et retourner l'inventaire par courrier. **Vous avez à disposition des imprimés d'inventaire, et enveloppes timbrées à l'adresse de la gestionnaire.**

**L'eau :** est ouverte par les gestionnaires en début de saison.

**L'électricité :** le disjoncteur se trouve dans les toilettes.

**Le gaz :** les bouteilles de gaz se situent à l'extérieur droit du mobil-home sous la niche en bois.

Mise en route : ouvrir une bouteille de gaz, tourner l'inter central côté bouteille ouverte.

**Sous l'évier se trouve la sécurité gaz du chauffe-eau, sous la plaque de cuisson se trouve un inter sécurité plaque.**

Pour le remplacement d'une bouteille de gaz (**propane**), porter la bouteille vide au **magasin Carrefour Market au village, aucun règlement n'est à effectuer indiquer que c'est pour l'ASCEE 26. (pris en charge par l'ASCEE 26).**

**Le chauffe-eau :** voir notice de mise en marche à l'intérieur de la porte élément chauffe-eau

De préférence allumer la plaque de cuisson pour purger le gaz. Ouvrir le robinet jaune sous le chauffe-eau. Amener le bouton central en face de l'étoile. Maintenir appuyé à fond puis appuyer sur le « piazza » (dessous gauche) la veilleuse s'allume puis amener le bouton vers la grande flamme.

**Stationnement :** la voiture doit être garée à l'emplacement réservé situé à droite du mobil home (vers le gaz). Attention de ne pas obstruer le chemin.

**Le ménage sera effectué par l'utilisateur.** Les produits d'entretien sont à la charge de celui-ci.

Il devra fournir sa literie (draps-housses, taies, draps)

Avant votre départ, il conviendra de passer l'aspirateur, laver le sol, nettoyer soigneusement les sanitaires, laisser la vaisselle propre, secouer la literie, procéder au rangement du mobil home...

**Il est demandé à l'occupant de prendre le plus grand soin de la literie et de bien mettre en place les protections jetables remises avec les clés. En cas de salissures accidentelles , le nettoyage devra être effectué. Voir machine à laver dans le camping.**

**En aucun cas les couvertures ne seront utilisées à l'extérieur.**

**ATTENTION : les robinets d'eau chaude et froide de l'évier sont inversés**

### **A VOTRE DEPART :**

**-en dehors de la période du 20 juin au 30 août :** pour éviter les moisissures, **laisser la porte du réfrigérateur ouverte après nettoyage de l'intérieur (les bloquer ouvertes).**

- fermer les rideaux et les fenêtres

- **laisser un rouleau de papier toilette neuf.**

- vider les poubelles

- rentrer tables et chaises

- **procéder aux fermetures d'électricité, de gaz (voir ouverture).**

**BON SEJOUR DANS NOTRE UNITE D'ACCUEIL**

--

# Equipement du mobil home l'Adoux

## Cuisine :

- 1 réfrigérateur
- 1 extincteur
- 1 chauffe-eau à gaz
- 1 évier (**attention les robinets eau chaude et froide sont inversés**)
- 1 plaque de cuisson gaz
- 1 micro-onde
- 1 cafetière électrique
- 1 bouilloire électrique
- 1 grille-pain
- 1 ventilateur colonne + télécommande

## Salon :

- 1 banquette d'angle
- 1 lit clic/clac 130
- Eléments de rangement
- 1 table + 3 chaises pliantes bois
- éclairage plafond par spots
- 1 micro-chaîne + télécommande (lecteur DVD, MP3)
- 1 convecteur électrique

## Grande chambre

- 1 lit 140
- 1 penderie

## Salle de bain

- 1 cabine douche
- 1 lavabo,
- 1 porte savon
- 1 meuble de rangement
- 1 radiateur électrique soufflant d'appoint
- 1 miroir
- 1 fenêtre
- 1 porte serviette
- 1 poubelle de salle de bain
- 2 tapis de bain
- 1 marche-pied pliant

## Petite chambre

- 1 petite penderie,
- 2 lits de 80 cm
- 1 fenêtre

## A l'extérieur Terrasse bois couverte

- 1 salon de jardin fer (1 table + 6 chaises +1 table dessert )
- 2 chaises longues (**attention ne pas s'y jeter dessus ni se laisser tomber, tissu fragile**)
- 1 étendage à linge.
- 2 bouteilles de gaz propane avec détendeurs protégées par une niche en bois.

## **Inventaire détaillé par pièces pour votre information**

**Des fiches inventaires recto/verso seront a votre disposition dans le mobil home avec des enveloppes pré-timbrées (réserve inventaires et enveloppes timbrées dans le dossier dans le mobil home) a nous renvoyer le jour de votre arrivée.**

### **Entrée et Cuisine**

- 1 cafetière électrique
- 1 bouilloire électrique
- 1 grille-pain
- 1 micro onde + 1 cloche + réhausseur
- 1 hotte aspirante.
- 1 égouttoir inox
- 1 poubelle 15 l

#### **Sous le plan de travail :**

##### **Dans le tiroir :**

- 1 couteau à pain,
- 1 grand couteau
- 1 râpe 3 fonctions inox
- 1 set à salade,
- 1 spatule en bois
- 2 spatules nylon noir
- 1 louche nylon noir
- 1 range couvert
- 08 cuillères à soupe
- 10 fourchettes
- 12 petites cuillères
- 6 couteaux pointus manche bleu
- 10 couteaux manche noir
- 1 paire de ciseaux de cuisine
- 1 tire bouchon
- 1 ouvre boîte
- 1 décapsuleur / boîte à sardine
- 1 épiluche légume économe.
- 1 passoire à thé en plastique blanche
- 1 petit écouvillon

##### **Elément sous le tiroir :**

- 6 bols blancs
- 6 tasses + 6 sous tasses blanches
- 4 mugs (décor père noël)
- 1 presse-citron verre
- 13 verres
- 1 pot à eau verre + 1 pot à eau inox
- 6 assiettes à soupe blanches
- 8 assiettes à dessert blanches
- 5 assiettes plates décorées petites fraises
- 7 assiettes plates blanches.
- 1 grande assiette de service

##### **Sous l'évier :**

- 1 balayette + pelle
- 1 cuvette jaune
- 2 chapeaux bouteilles de gaz.
- 1 seau + 1 serpillère

##### **Sous plaque cuisson.**

- 1 saladier transparent
- 1 essoreuse à salade
- 2 plats pyrex

- 1 plat inox 40 cm ovale
- 1 verre doseur
- 3 casseroles (14 – 16 et 18 cm)
- 1 faitout + couvercle
- 4 poêles anti adhésif 30 cm
- 3 couvercles inox
- 1 passoire bleue
- 1 planche à découper en nylon

**Dans le frigo :** 1 bac à glaçons + 1 bloc froid pour glacière

**Sur le frigo :**

1 plateau plastique bleu pour le service.

1 dessous de plat en paille + 1 en rotin

**Etagère au-dessus du frigo :**

1 micro chaîne audio – lecteur clé USB.

**Salle de bain :**

- 1 radiateur d'appoint électrique soufflant
- 2 tapis de bain
- 1 marche pied pliant
- 1 poubelle salle de bain

**Salon**

**Placard**

- 1 aspirateur avec réserve de sacs.
- 1 parasol pour extérieur
- pinces à linge
- 1 balai nylon
- 1 balai brosse
- 1 couette nylon bleue (pour le lit clic-clac)
- 2 oreillers (pour le clic-clac)
- jeux de société et jeux de cartes

**W.C.**

- 1 ensemble WC (balayette)
- 1 rouleau de papier toilette neuf (**il est demandé à chaque occupant de veiller à son départ à ce qu'un rouleau neuf reste en réserve pour les suivants**).

**Petite chambre :**

- 7 cintres,
- 2 protège matelas
- 2 oreillers + protèges oreillers
- 4 couvertures polaires

**Grande chambre :**

- 9 cintres,
- 2 couvertures polaires 220 X 240 (dont 1 pour le clic-clac si besoin)
- 1 protège matelas
- 1 couette bleue
- 2 oreillers

**Pour l'extérieur – terrasse couverte :**

- 2 transats
- 6 chaises fer
- 2 tables fer
- 1 sèche linge (style tancarville)

## MOBIL HOME « L'ADOUX »

### CAMPING MUNICIPAL DE CHATILLON EN DIOIS

#### REGLEMENT INTERIEUR

##### **Article 1 : Occupation**

L'unité d'accueil « l'Adoux » est ouverte en priorité aux membres de l'ASCEE26 à jour de leur cotisation (l'adhérent, son conjoint, ses enfants à charge), puis aux autres ASCEE. Ce mobil home peut accueillir 6 personnes **maximum - 4** étant l'idéal.

La présence du demandeur ou d'un adhérent majeur présent sur la fiche de réservation est **obligatoire** pendant toute la durée du séjour. **Seules les personnes identifiées sur la fiche de réservation sont autorisées à occuper le mobil home.**

**Si toutefois, une ou plusieurs nouvelles personnes devaient se rajouter au séjour (sans dépasser la capacité maximum autorisée), il est demandé au demandeur d'avertir l'ASCEE26 qui se chargera d'en informer le camping (il est question ici de sécurité). Si des personnes supplémentaires dépassant la capacité autorisée se présentent, elles devront loger ailleurs dans le camping si disponibilité.**

**Les animaux ne sont pas admis dans l'unité d'accueil.**

**Il est interdit de fumer dans le mobil home.**

##### **Article 2 : critères d'attribution**

- . le demandeur doit être à jour de sa cotisation
- . la demande doit être faite sur l'application OLGUA et validé par la personne mandatée par l'ASCEE d'origine sur laquelle figurent :
- . la période
- . la composition de la famille (nombre d'enfants)
- . date de la demande
- . Aucune réservation ne pourra être prise en compte pour une journée seulement.

##### **Article 3 : prolongation du séjour**

Si le résidant décide de prolonger son séjour, il doit prévenir le responsable au moins 2 jours à l'avance ( sous réserve de disponibilité)

#### **Article 4 : participation financière – caution**

Pour tous séjours, le versement intégral se fait à la confirmation et sera encaissé après le séjour. Une caution de 150€ est exigée, et ne sera rendue qu'après réception de l'inventaire vérifié. Le paiement sera fait par chèque à l'ordre de l'ASCEE26 ou par Chèques Vacances.

Un désistement signalé moins d'une semaine à l'avance entraîne automatiquement l'encaissement de la caution.

Le tarif se compose de deux parties :

- une participation à régler à l'ASCEE
- **les frais de séjour à remettre au camping dès votre arrivée (voir montant dans le dossier de présentation de l'UA)**

#### **Article 5 : nettoyage – hygiène**

Le nettoyage est à la charge de l'utilisateur qui trouvera sur place le matériel d'entretien (sols, sanitaires, vaisselle, vitre etc...). Il fournira les produits d'entretien.

A l'arrivée au camping, le gérant du camping remettra aux résidents, en même temps que les clés, **des protections de literie jetables**. Elles devront obligatoirement être mises sur les lits et oreillers correspondants. Les couvertures équipant l'unité d'accueil ne doivent pas être utilisées à l'extérieur.

En cas de casse ou de perte d'objet (vaisselle par exemple), l'occupant devra le remplacer par un objet identique ou similaire.

#### **Article 6 :**

Les clés sont à retirer à l'accueil du camping . Lors du départ, il est indispensable que les clés du mobil-home soient remises au bureau du camping **pour 12h le samedi en cas de séjour à la semaine et pour 18h lors d'un week-end**, afin de permettre aux occupants suivants de les récupérer et de remplir leur fiche d'inscription au camping.

#### **Article 7 : inventaire**

Une fiche d'inventaire se trouve dans le dossier remis à chaque demandeur. Ce dernier sera chargé, dès son arrivée de contrôler l'état des lieux, de dresser l'inventaire et de le retourner à la responsable de l'unité d'accueil. **Des enveloppes timbrées sont à disposition pour effectuer cet envoi**. Toute dégradation ou objet manquant devra être signalé le premier jour ouvrable après l'arrivée et pourra donc être imputé au précédent utilisateur.

#### **Article 8 :**

Chaque occupant du mobil home s'engage à prendre connaissance du présent règlement et à le respecter ainsi que celui du camping municipal de Châtillon en Diois.

#### **Article 9 :**

Tout litige sera réglé par la commission « Unités d'Accueil » de l'ASCEE 26.

19 04 /2024